



SECTION INDRE ET LOIRE

Tours le 6 novembre 2014

DECLARATION LIMINAIRE CAPL N°2 du 06 novembre 2014

pour la sélection par liste d'aptitude au grade de contrôleur des finances publiques année 2015

Monsieur le Président,

La CGT Finances Publiques revendique que le concours soit la voie de recrutement privilégié car il constitue le seul rempart possible contre l'arbitraire.

La CGT Finances Publiques admet l'existence d'une autre voie de promotion considérant que pour de multiples raisons un certain nombre d'agents ne peut accéder à la promotion par le concours.

Nous revendiquons la mise en place d'un réel examen professionnel en substitution à la Liste d'Aptitude.

Dans ce cadre, la CGT revendique :

- l'établissement d'un rapport d'aptitude pour tous les postulants et non pour les seuls candidats classés « excellent » ; le minimum de transparence et d'objectivité voudrait qu'un rapport soit rédigé pour chaque candidat afin que les dossiers puissent être examinés sur les mêmes bases.

- le classement en trois groupes : « proposé excellent », « proposé très bon », et « à revoir » comme le prévoit la note du 28 juillet 2014 RH 2 A relative « appel de candidatures pour la préparation de la liste d'aptitude au grade de contrôleur des finances publiques de 2ème classe – Année 2015.

Nous rappelons que le rôle des élu(e)s est la défense des candidats sans les opposer entre eux. La CGT Finances Publiques refuse de se livrer à un exercice de comparaison visant à établir un ordre de mérite entre les candidats.

De ce fait, les élu(e)s CGT considèrent que le classement des agents à l'issue de la CAPL est de la seule responsabilité de l'Administration.

Enfin, nous nous opposons aux modalités de vote par dossier en revendiquant un vote global sur les propositions de l'Administration.

A titre indicatif, nous souhaiterions connaître le volume de potentialités concernant la liste d'aptitude au grade de contrôleur des Finances Publiques au titre de l'année 2015 pour le département d'indre et loire.

Les élu(e)s CGT Finances Publiques 37

Nathalie VERGEZ-BERTHIER, Régis DABOUIS, Irène GAILLARD, Bertrand FERRE, Françoise CHARTIER, Thierry BOUICHOU